Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

DEMANDE DE DUPLICATAS D'INDICATIF ET DE CERTIFICAT DU SERVICE AMATEUR

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Renseignements concernant le demandeur

Nom : /__/ Prénom : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

Né(e) le : /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/ à : _____ Département /__/__/

Adresse : _____

_____/__/__/ /__/__/__/ _____

Tel domicile : _____Portable : _____ Courriel : _____@_____

Certificat d'opérateur n° _____ Classe * :____ obtenu le _____

* Concerne les certificats radioamateurs obtenus avant le 08/05/2012

Indicatif attribué /__/__/__/__/__/

Voulez-vous que vos nom, prénom, indicatif, adresse figurent dans les fichiers transmis aux associations de radioamateurs et publiés sur le site de l'Agence nationale des fréquences - **www.anfr.fr** ? ☐ oui (1) (2) ☐ non (1) (2)

Coordonnées géographiques de la station (seules les stations ayant une puissance supérieure à 5W doivent être déclarées)

Adresse _____

_____ /__/__/ /__/__/__/ _____

Longitude * : _____ ° _____ min ____ sec E (Est) ☐ O (Ouest) ☐

Latitude *: _____ ° _____ min ____ sec N (Nord) ☐ S (Sud) ☐

* Système WGS 84 (Coordonnées visibles par exemple sous www.geoportail.gouv.fr par saisie de votre adresse et en selectionnant dans le système de référence, un affichage avec degrés "sexagésimaux").

	HF (de 3 MHz à 30MHz)	VHF (de 30 MHz à 300 MHz)	UHF (de 300 MHz à 3000 MHz)	SHF (de 3 GHz à 30GHz)
Gamme de fréquences				
P.A.R (W)				

Dans chaque gamme de fréquences utilisée, mettez une croix et indiquez en dessous la puissance apparente rayonnée (PAR) maximale de l'installation.

Engagement

Je soussigné(e) (nom et prénom du demandeur) .....certifie sur l'honneur :

la perte du document dont je demande un duplicata, l'exactitude des renseignements décrits, mon engagement à respecter les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les installations radioélectriques fixées par le décret 2002-775 du 3 mai 2002 et à m'acquitter la taxe annuelle prévue par la loi de finances rectificative pour 1991 (article 40).

Fait à....., le..... Fait à....., le.....

(si le demandeur est mineur) (le demandeur)

Signature du représentant légal Signature

Constitution de votre dossier *Pour toutes questions relatives à la gestion des indicatifs, veuillez contacter le : 03-29-42-20-74*

- ce formulaire dûment complété
- un chèque ou un mandat cash de 12 € établi à l'ordre de "**REGIE RECETTES MEFI MAISONS-ALFORT** ",
- la copie de votre certificat d'opérateur
- un justificatif d'identité (copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille).

La présente demande dûment remplie doit être retournée accompagnée des documents demandés à :

Agence Nationale des Fréquences - Service Régie - 78 avenue du général de Gaulle - 94704 MAISONS-ALFORTCédex

(1) Faire une croix dans la case choisie (Rappel : chaque opérateur disposant d'une station personelle doit l'avoir déclarée auprès de l'ANFR)

(2) Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des indicatifs et des certificats des services d'amateur par l'ANFR. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au Pôle de Saint Dié de l'ANFR dont les coordonnées téléphoniques sont mentionnées ci-dessus et dont l'adresse électronique est la suivante amat@anfr.fr

Edition Fev 2017